**Une circulation piétonne et cycliste**

Après l’avoir longuement attendu, le mail piéton, dans le prolongement de la place Andrée-Marie Perrin, permet aujourd’hui de rejoindre en sécurité et dans le calme la mairie et l’Ecole du Centre.
A partir de cette « ossature » il faut poursuivre ce maillage pour que chaque quartier puisse rejoindre le centre ville - ou les berges du Ratier et de l’Yzeron qui offrent d’agréables promenades - par un réseau structuré de cheminement piétons.

Le projet permettant d’éviter la portion particulièrement dangereuse de la rue Jean Claude Martin entre la rue Jean Bergeron et la rue Antoine Vallas que nous avons déjà évoqué, doit être pérennisé.

Nous pensons donc indispensable de pérenniser les réserves foncières prévues à cet effet, notamment

* Sur les parcelles AW 309,165,166 ( cheminement entre la rue Jean Bergeron, derrière l’église et la rue JC martin, sortie après le 9 ter)
* Sur la parcelle AW 69 (cheminement entre le 33 et le 35, rue Centrale)

Nous souhaitons par ailleurs créer de nouveaux cheminements piétons, et donc créer des réserves foncières dès aujourd’hui entre la Voie Romaine et l’axe Dumond/Millaud (possibilité à la sortie de la parcelle AI115 en direction du sud).

Toute étude de constructions nouvelles, d’aménagement ou de modifications de voiries devrait garder à l’esprit cette volonté de simplifier les cheminements piétons et cyclistes et créer des passages dédiés.